



SUPPORT FINANCIER
PROGRAMMES DE SOUTIEN DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE
CULTURELLE
SCIENTIFIQUE

SUPPORT FINANCIER
PROGRAMME DE SOUTIEN DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE, CULTURELLE OU SCIENTIFIQUE

Préambule :

Depuis quelques années, le conseil municipal reçoit des demandes d'aide financière de la part de jeunes athlètes amateurs, afin de les soutenir dans leur participation à des compétitions sportives de haut niveau.

Afin de pouvoir les supporter dans leurs démarches, et en même temps de souligner l'appui municipal à de tels engagements des jeunes dans des disciplines qui leurs demandent effort, persévérance et détermination, le **PROGRAMME DE SOUTIEN DE L'EXCELLENCE SPORTIVE, CULTURELLE OU SCIENTIFIQUE** pourrait se faire selon le cadre ci-dessous décrit, en tenant compte de certaines interrogations qui devront être matière à évaluation.

Description :

Le soutien à l'excellence est une démarche favorisant la participation de jeunes Verchérois (individus) ou d'organismes verchèrois reconnus par la Municipalité, à des événements sportifs, culturels ou scientifiques d'envergure où l'excellence est mise à profit.

Éligibilité :

INDIVIDU :

- ✓ Être domicilié sur le territoire de Verchères (résidence principale);
- ✓ Être étudiant à temps plein dans une institution d'enseignement reconnue par le Ministère de l'éducation;
- ✓ Être athlète ou artiste de niveau amateur;
- ✓ Être âgé au maximum de 21 ans au moment de l'événement;
- ✓ Démontrer un effort d'autofinancement;
- ✓ Être inscrit dans une compétition sportive de niveau provincial, national ou international, sanctionnée par la fédération sportive concernée;

Ou

Être inscrit à une manifestation culturelle régie par des organisations reconnues au niveau québécois ou canadien;

Ou

Être inscrit à un événement scientifique régie par des organisations reconnues au niveau québécois ou canadien;

- ✓ Un individu ou un organisme ne peut présenter qu'une seule demande par année civile;
- ✓ Une deuxième demande pourrait être évaluée dans la même année dans le cas d'une participation à un niveau d'excellence supérieur dans sa catégorie, sujette aux disponibilités financières ;
- ✓ L'aide financière n'est pas récurrente. Les demandes doivent être renouvelées chaque année, s'il y a lieu.

GROUPE ET ORGANISME :

- ✓ Être dûment reconnu par la Municipalité;
- ✓ Œuvrer principalement auprès des jeunes de Verchères;
- ✓ Doit démontrer qu'il répond aux exigences de la Municipalité de Verchères;
- ✓ L'événement visé doit être sanctionné et d'envergure provinciale, nationale ou internationale;

Nombre de demandes

- ✓ Un individu ou un organisme ne peut présenter qu'une seule demande par année civile;
- ✓ Une deuxième demande pourrait être évaluée dans la même année dans le cas d'une participation à un niveau d'excellence supérieur dans sa catégorie, sujette aux disponibilités financières;
- ✓ L'aide financière n'est pas récurrente. Les demandes doivent être renouvelées chaque année, s'il y a lieu.

Le formulaire de support financier devra être dûment rempli et acheminé au Service des Un support peut être accordé à un individu qui se serait démarqué à l'intérieur d'un groupe.

*Advenant une demande de soutien pour plusieurs individus du même groupe, le soutien sera réparti entre le nombre d'individus dudit groupe.

NE SONT PAS ELIGIBLES : les athlètes et artistes professionnels, les entraîneurs, les officiels ainsi que les accompagnateurs.

Traitement de la demande

- ✓ Le formulaire de support financier devra être dûment rempli et acheminé au Service des loisirs pour analyse et recommandation. Les recommandations de la direction du Service des loisirs sont transmises en comité privé du Conseil pour fin de décision.
- ✓ La Municipalité se réserve le droit de refuser toute demande qui ne respecterait pas à satisfaction l'ensemble des critères d'éligibilité ou que les crédits dédiés à cette fin sont épuisés;
- ✓ Le Conseil adopte une résolution en assemblée publique pour confirmer l'octroi d'une aide financière.

Versement de l'assistance financière

- ✓ La subvention sera versée après avoir été confirmée par résolution, dans le cas d'un individu;
- ✓ La subvention sera faite à l'ordre de l'organisme, dans le cas d'un groupe ou organisme;
- ✓ L'application de cette politique de soutien financier demeure possible en fonction des crédits disponibles à cette fin.



FORMULAIRE DE SUPPORT FINANCIER PROGRAMME DE SOUTIEN DE L'EXCELLENCE SPORTIVE, CULTURELLE OU SCIENTIFIQUE

02 71957 991

(à l'usage du service municipal) Date d'adoption par le conseil municipal : _____

#1 Nom : _____

#2 Adresse : _____

#3 Téléphone : _____ Date de naissance _____
ou de création du groupe : _____

#4 Identification du groupe ou organisme : _____

#5 Joindre une lettre du groupe ou de l'organisme

#6 Type de projet : SPORTIF CULTUREL SCIENTIFIQUE

#7 Description du projet :

Selon la grille, voici les montants qui pourraient être attribués :

SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE*

	LOCAL, RÉGIONAL OU JEUX DU QUÉBEC	NIVEAU PROVINCIAL	NIVEAU NATIONAL	NIVEAU INTERNATIONAL
Individu	0\$	100\$	175\$	250\$
Groupe ou Organisme	0\$	100\$/participant pour un maximum de 300\$	175\$/ participant pour un maximum de 400\$	250\$/ participant pour un maximum de 500\$

SOUTIEN À L'EXCELLENCE CULTURELLE*

	NIVEAU LOCAL, RÉGIONAL	NIVEAU QUÉBÉCOIS	NIVEAU CANADIEN
Individu	0\$	100\$	175\$
Groupe ou Organisme	0\$	100\$/participant pour un maximum de 300\$	175\$/ participant pour un maximum de 400\$

SOUTIEN À L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE*

	NIVEAU LOCAL, RÉGIONAL	NIVEAU QUÉBÉCOIS	NIVEAU CANADIEN
Individu	0\$	100\$	175\$
Groupe ou Organisme	0\$	100\$/participant pour un maximum de 300\$	175\$/ participant pour un maximum de 400\$

#9 Attestation officielle

Je (*représentant du groupe selon le cas*), _____, déclare que les informations transmises dans le présent formulaire ont été complétées au meilleur de ma connaissance.

En foi de quoi, il est demandé une assistance d'aide financière pour le projet : _____

Signature de la personne responsable _____ Date : _____